

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 mai 2025

---

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT  
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE COMME  
SOLUTION DE RETOUR À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT  
D'EMPLOI - (N° 1326)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° AS96

présenté par

M. Dussausaye, Mme Bamana, M. Bentz, M. Bernhardt, Mme Levavasseur, Mme Delannoy,  
Mme Dogor-Such, M. Florquin, M. Frappé, M. Lioret, Mme Loir, M. Muller, Mme Mélin,  
M. Ménagé, Mme Ranc et M. Taché de la Pagerie

-----

**ARTICLE PREMIER**

Après le mot :

« personnes »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 19 :

« privées durablement d'emploi depuis au moins un an justifiant d'au moins douze mois cumulatifs  
d'actes positifs de recherche d'emploi n'ayant été ni en formation, ni en emploi aidé, ni en stage au  
cours des six derniers mois. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement supprime le mot : « volontaires », remplace les actes positifs par une durée minimale de 12 mois cumulatifs, supprime la contrainte de résidence géographique et introduit une condition d'exclusion liée à la formation ou aux stages récents.

Ce dispositif TZCLD, bien que vertueux dans son principe, doit rester ciblé et exceptionnel, car il ne peut constituer un modèle économique généralisable sans risquer de glisser vers une forme de gestion publique de l'emploi contre-productive, rappelant les logiques d'économie planifiée.

Il est impératif de réserver ce type de contrat à des situations humaines et sociales réellement extrêmes, représentant une infime minorité de cas, afin d'éviter les effets d'aubaine ou les distorsions durables sur le marché du travail.

L'emploi doit rester, par nature, lié à la dynamique de l'offre productive nationale. Ce projet ne peut précéder, ni se substituer, à des politiques structurelles de réindustrialisation, d'allègement des contraintes sur l'emploi, et de lutte contre la concurrence déloyale.

Ce dispositif doit donc être lu comme une ultime réponse ciblée, non comme un modèle généralisable à tous les chômeurs de longue durée.